



L'Observatoire paritaire, prospectif et analytique
des métiers et qualifications **de la Métallurgie**

Impact du CICE et du Pacte sur les entreprises de la Métallurgie et actualisation des besoins en recrutement à l'horizon 2025

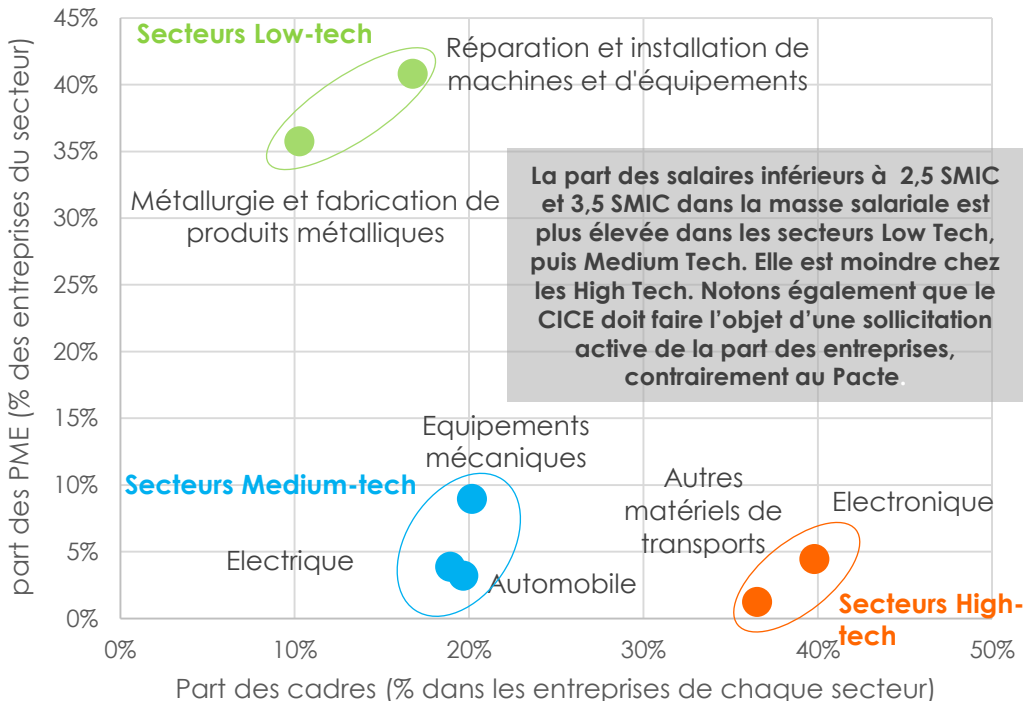
Synthèse – Septembre 2017

Contexte

Les partenaires sociaux de la branche Métallurgie ont souhaité réaliser une étude sur l'impact du CICE et du Pacte de Responsabilité pour les trois premières années de mise en œuvre des dispositifs. Ils ont également décidé de prolonger la réflexion en actualisant l'étude prospective de septembre 2014 sur les besoins en emplois et en recrutements à l'horizon 2025.

L'Observatoire de la Métallurgie a mandaté le cabinet de conseil Le BIPE pour réaliser la mission.

Les secteurs de la Métallurgie peuvent être répartis selon 3 profils en fonction de la part de PME et de cadres dans les entreprises (induisant des écarts de structure des salaires), distinction qui traduit également l'intensité technologique des différents secteurs et la sensibilité à des mesures ciblant les emplois peu qualifiés.

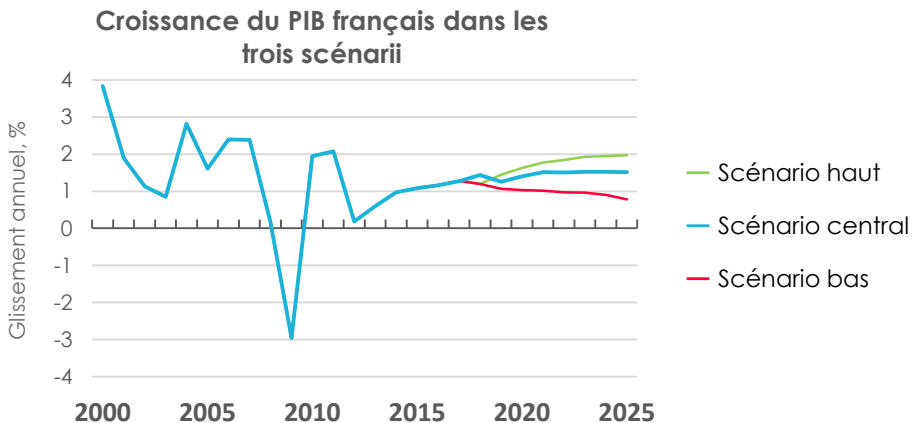


Conduite de l'étude

Trois scénarii macroéconomiques contrastés ont été élaborés pour prendre en compte les futurs possibles avec la volonté de rester réaliste.

Zoom sur les scénarii choisis :

- *Le scénario central* n'implique pas de bouleversement structurel à horizon 2025, la croissance actuelle du PIB se maintiendrait à un niveau assez semblable.
- *Le scénario bas* anticipe un futur instable et incertain en raison de la succession de chocs géopolitiques et économiques majeurs : la croissance est modeste.
- *Le scénario haut* imagine une croissance plus dynamique, portée par les investissements réalisés dans le cadre de la transition écologique.



Source : INSEE, prévisions BIPE

Les projections à 2025 reposent ensuite sur un travail de modélisation : prévision d'activité sectorielle, effet dans le temps des décisions d'investissement, évolution du taux de recours au CICE, quantification des besoins en emplois et en compétences...

L'évaluation des dispositifs s'est appuyée sur une vaste enquête téléphonique menée auprès d'un échantillon représentatif de plus de 1 000 entreprises des secteurs de la Métallurgie. Cette enquête a porté sur les utilisations faites des sommes rendues disponibles par le CICE et le Pacte, sur les transformations technologiques et l'évolution de leurs besoins en recrutement. L'Observatoire de la Métallurgie et le BIPE remercient les entreprises ayant accepté d'y contribuer.

L'évaluation des besoins de recrutements par secteur intervient dans un dernier temps. Elle s'effectue en trois étapes :

- La projection des emplois par secteur,
- L'estimation des départs à la retraite,
- L'évolution des mobilités des salariés (promotions internes et départs vers d'autres secteurs).

Les besoins en emplois et recrutements sont estimés dans le contexte de chacun des trois scénarii macroéconomiques. Ils sont complétés par une évaluation des effets d'entraînement sur les autres secteurs de l'économie, sur la base d'un modèle de bouclage macro-économique.

Les effets du CICE et du Pacte de responsabilité au sein des entreprises de la Métallurgie

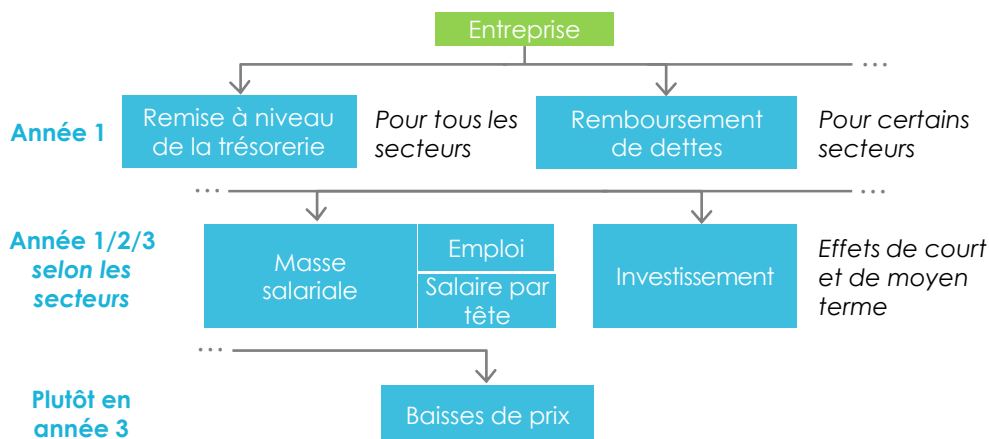


Principaux résultats de l'étude

1. Evaluation 2014-2016 et jusqu'à 2025

Le CICE et le Pacte ont eu trois principaux effets positifs : une amélioration de la situation financière de l'entreprise, un soutien à l'emploi et aux salaires ainsi qu'à l'investissement. Il s'agit donc d'une répartition équilibrée entre les entreprises, les salariés, le court terme et le moyen terme.

L'effet sur les prix est très secondaire alors même que le CICE visait à améliorer la compétitivité des entreprises. Le contexte particulier de pétrole bas et d'euro faible explique vraisemblablement cette situation. Ces différents effets interviennent selon une séquence quelque peu différente selon les secteurs :



Les mesures ont contribué à la pérennisation des entreprises les plus fragiles. Elles ont également **eu un réel effet de soutien de l'emploi dans près de 50% des entreprises de la Métallurgie sur la période 2014-2016**, principalement au sein des entreprises de moins de 50 salariés. Le CICE et le Pacte ont directement permis de **créer ou d'éviter la destruction de près de 7 000 emplois en trois ans**. A horizon 2025, grâce notamment aux effets positifs des investissements sur l'emploi à moyen terme, ce chiffre pourrait atteindre 38 000 dans les secteurs de la Métallurgie avec un effet multiplicateur proche du double sur les autres secteurs de l'économie.

Sur la période 2014- 2025, près de 114 000 emplois seraient sauvegardés ou créés, directement et indirectement dans toute l'économie, grâce aux effets, pour les secteurs de la Métallurgie, du CICE et du Pacte de responsabilité.

Deux principaux facteurs ont limité l'effet des mesures :

Seuls 64% des entreprises ont eu recours au CICE entre 2014 et 2016 : cette proportion significative pourrait être améliorée. A ce niveau de taux de recours, les secteurs de la Métallurgie bénéficieront de 3 milliards d'euros de moindres prélèvements fiscaux-sociaux sur la période 2014-2020 (contre 4 milliards si 100% des entreprises avaient recours au CICE). Une action de sensibilisation pourrait cibler les experts-comptables, acteurs clés de la démarche de sollicitation du CICE. Se fixer un objectif de « 75% de taux de recours » permettrait de générer près de 20% d'emplois supplémentaires.

Les effets des mesures sur l'emploi ont également été limités par les difficultés de recrutement rencontrées par les entreprises du secteur. **30% des entreprises des secteurs la Métallurgie** ont connu des difficultés pour attirer de la main d'œuvre et **20% des entreprises** ont déclaré que ces difficultés avaient effectivement limité le nombre de recrutements rendus possibles par le CICE et le Pacte.

2. La transformation technologique des entreprises

Au-delà du dynamisme de l'économie, les transformations technologiques auront un impact sur la branche et notamment sur les besoins en compétences (en volume et en profil). Parmi elles, deux transformations technologiques apparaissent majeures et transverses à l'ensemble des secteurs de la Métallurgie : la **fabrication additive*** et les **technologies de numérisation des processus de production**. D'ici 5 ans, 17% et 24% des entreprises pensent développer l'utilisation respectivement de la première et de la seconde. En ce qui concerne la numérisation des processus de production, le secteur Electronique anticipe un nouveau cycle et investira plutôt à moyen terme tandis que le secteur Réparation/Installation/Autres rattrape son retard. Le secteur Fabrication d'autres matériels de transport est en revanche actuellement en train d'investir dans ces technologies.

** La fabrication additive désigne les procédés de fabrication par ajout de matière, le plus souvent assistés par ordinateur : mise en forme d'une pièce par empilement de couches successives, par opposition aux procédés de retrait de matière, tel que l'usinage.*

Le CICE et le Pacte de responsabilité sont jugés décisifs voire indispensables à leur transformation technologique par plus d'un quart des entreprises de la Métallurgie, confirmant la contribution positive des dispositifs à l'investissement.

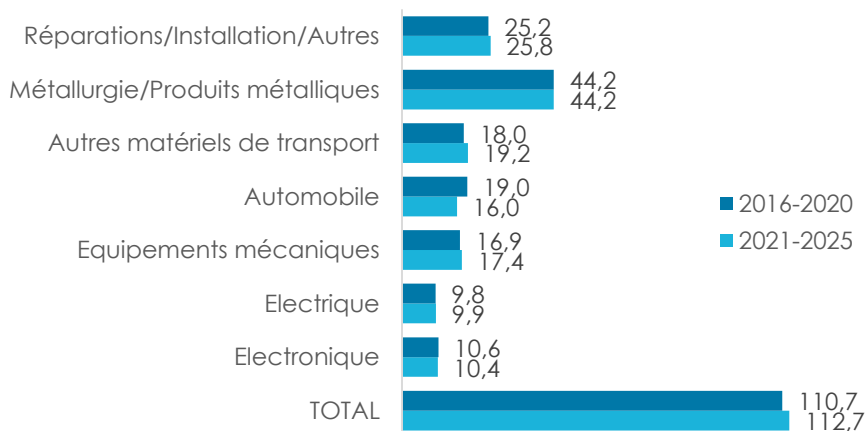
D'après les entreprises, le développement des technologies de numérisation des processus de production et de fabrication additive devrait accroître tant la productivité que le nombre de salariés. Ces nouvelles technologies toucheraient par ailleurs principalement les techniciens.

3. Les besoins en emplois et recrutements

La pression sur les recrutements devrait rester très élevée dans les années à venir. Les besoins en recrutements devraient avoisiner 110 000 par an à l'horizon 2020 et même s'intensifier d'ici à 2025 (soit près de 20% de plus que les besoins sur la période 2011-2015). Ces volumes s'expliquent principalement par les mobilités externes et l'effet conjoint du dynamisme de l'économie et des transformations technologiques. Chaque secteur de la Métallurgie devrait avoir à réaliser au moins 10 000 recrutements annuels.

Besoins en recrutements par secteur : moyenne annuelle 2016-2020 et 2021-2025 (en milliers d'emplois)

Scénario central- départ à la retraite à 62 ans en 2015, 63 ans en 2020 et 64 ans en 2025

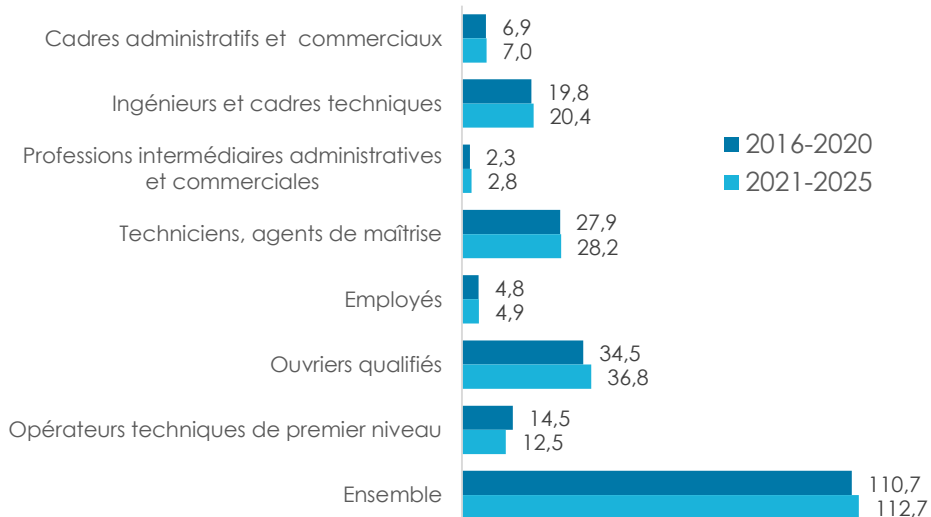


Source : projections BIPE

Les transformations technologiques devraient accélérer la hausse des qualifications, avec un rôle clé des techniciens. A horizon 2025, environ 110 000 recrutements seraient nécessaires chaque année dans les secteurs de la Métallurgie : 33% d'ouvriers qualifiés, 25% de techniciens et 18% d'ingénieurs.

Besoins en recrutements par compétence : moyenne annuelle 2016-2020 et 2021-2025 (en milliers d'emplois)

Scénario central- départ à la retraite à 62 ans en 2015, 63 ans en 2020 et 64 ans en 2025



Source : projections BIPE

Le recrutement et la formation restent des enjeux décisifs pour les secteurs de la Métallurgie, à court terme comme à moyen terme. En effet, le contexte de transformation technologique et le dynamisme de l'économie offrent des opportunités à la branche. Au total, ce sont **près de 110 000 recrutements annuels qui seront nécessaires dans la Métallurgie.**

Retrouvez le rapport complet sur le site internet www.observatoire-metallurgie.fr

Un document édité par :
Retrouvez l'ensemble de nos publications sur le site
www.observatoire-metallurgie.fr



Observatoire
de la Métallurgie